

Village de Pointe-Fortune

CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, <u>LE LUNDI 6</u> <u>FÉVRIER 2023</u>, à 19h30 heures.

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023.
- 3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 6 février 2023.
- 4. Dépôt de la correspondance et documents reçus.
- 5. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement numéro 408-2023-1 modifiant le règlement 408-2023 concernant le taux de la taxe foncière générale et autres taxes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023.
- 6. Autorisation de paiement pour les frais reliés à la fourniture de luminaires de rues au DEL, avec services connexes.
- 7. Autorisation de paiement pour les reliés aux services techniques dans le cadre du projet de réfection de la route 342.
- 8. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services techniques dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
- 9. Approbation des plans et devis et autorisation à la FQM services techniques d'aller en appel d'offres pour les travaux de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
- 10. Octroi du contrat pour l'acquisition de module de jeux pour l'aire de jeu du parc Réal-Larocque.
- 11. Octroi du contrat pour l'acquisition de mobilier urbain dans le parc Réal-Larocque.
- 12. Octroi du contrat pour l'aménagement d'un mur végétal dans le parc Olivier-Guimond.
- 13. Approbation entente intermunicipale camps de jour de Rigaud.
- 14. Autorisation de représenter la municipalité lors de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes.
- 15. Renouvellement du contrat de la firme Poirier et associés, vérificateurs, pour l'année financière 2023.
- 16. Autres sujets:
- 17. Période de questions.
- 18. Levée de la séance.

Jean-Charles Filion, directeur général

2 février 2023